

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 17

Convocation du :
13.09.2022

PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, M. POULET, Mme BUGADA, M. LECOQ, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY Adjoints, MM. TAUBATY, FANTOLI, Mmes LAMY, BOUDRY, MM. CHUARD, MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. MARTI, BRUNIAUX

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme REGALDI pouvoir à M. TAUBATY
M. CHAZERAND pouvoir à Mme BUGADA
Mme GRESSER pouvoir à Mme BRIOT GAIDIOZ
Mme CALONNE pouvoir à M. PETIGNY
Mme BAILLY pouvoir à M. POULET

EXCUSE : M. MEYNIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme JACQUET Marie-Christine

**Décision Budgétaire
Modificative**

Assainissement - 13001

Mme la Maire expose à l'Assemblée,

Que suite à la réalisation d'un emprunt sur le budget assainissement en cours d'année, il est nécessaire de passer des écritures comptables de constatations des intérêts s'y rattachant,

Ainsi, il est proposé de modifier les crédits votés initialement au budget primitif de l'assainissement,

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de modifier comme suit le budget de l'assainissement :

**DEPENSES DE
FONCTIONNEMENT**

Art - 66112 - Rattachement des
ICNE

1 700,00 €

**Total Chapitre 66 : Charges
financières**

1 700,00 €

Art - 6718 - Subventions exceptionnelles de
fonctionnement

- 1 700,00 €

Total Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

- 1 700,00 €

Pour copie certifiée conforme au registre,
Arbois, le 20 septembre 2022

La Maire,

La Secrétaire de Séance,

Valérie DEPIERRE

Marie-Christine JACQUET

